Demande d'acquisition de terrains. — Les sieurs Pilot et Dessaint ont adressé une demande tendant à ce que la ville leur cède deux parcelles de terrains, dans une rue de Mons, lieu-dit 23 mètres, l'autre de 8 mètres carrés, moyennant 160 fr. le mètre.

Le conseil autorise l'administration à consentir à la cession dont il s'agit.

Rue Molière. — La commission de la voirie aura à examiner une demande des habitants de la rue Molière, qui demandent le pavage de cette rue.

Cours de langues étrangères. — M. le maire donne communication au conseil d'une lettre de M. Le Fort, qui demande des cours de langues étrangères, mentionnant les résultats obtenus par son système de leçons gratuites, et se déclarant prêt à accomplir à Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Dunkerque, Douai, Cambrai, Valenciennes,